

À TOI DE JOUER



JEU DES 5 DIFFÉRENCES : COMMENT BIEN TRAVERSER AU PASSAGE PIÉTON

La 1^e photo présente 5 attitudes dangereuses.

La 2^e, les bons comportements à adopter. Retrouve-les !



QCM

Quand je descends du bus, où dois-je traverser ?

- (a) Devant le bus car cela me permet de voir les véhicules qui arrivent.
- (b) Derrière le bus pour ne pas l'empêcher de redémarrer.
- (c) Peu importe, les deux ne représentent pas de danger.

Je m'apprête à traverser sur un passage piéton : un coup d'œil à gauche, à droite puis de nouveau à gauche, personne, sauf au loin une voiture qui arrive à vive allure. Qu'est-ce que je fais ?

- (a) Je traverse, je ne crains rien la voiture est loin.
- (b) Je traverse mais en courant.
- (c) Par précaution j'attends. La voiture arrive à vive allure et je ne sais pas si elle m'a vu donc je ne prends aucun risque.

Je sors de l'école et je mets mes écouteurs afin d'écouter de la musique puis je monte sur ma trottinette, j'arrive au passage piéton. Que dois-je faire pour traverser ?

- (a) Je descends de ma trottinette, je jette un coup d'œil de chaque côté et je traverse.
- (b) Je descends de ma trottinette, j'enlève mes écouteurs afin d'entendre les éventuels dangers qui m'entourent, je jette un coup d'œil de chaque côté et je traverse.
- (c) Je reste sur ma trottinette et je traverse rapidement.

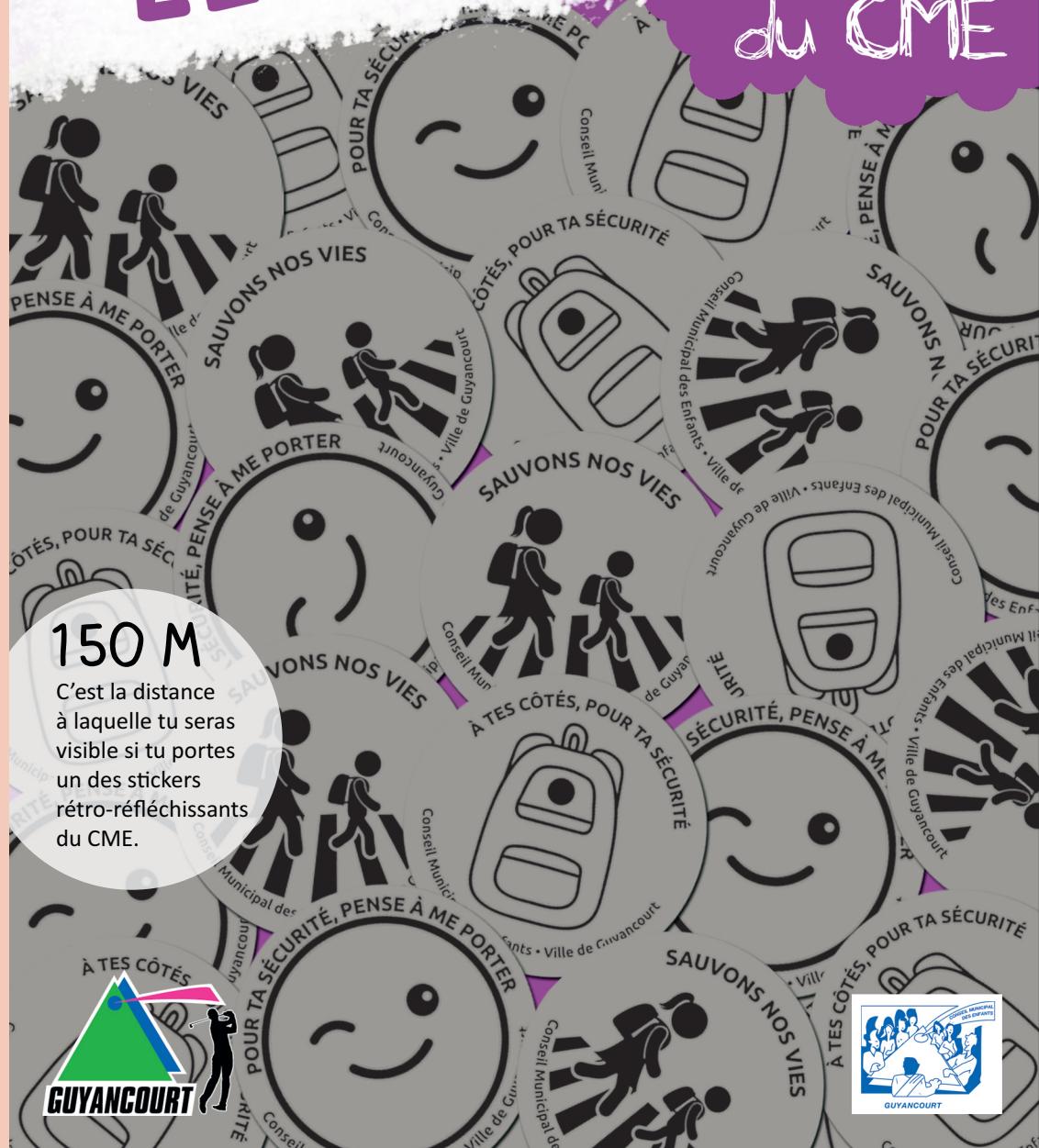
Reponses du jeu des différences : 1^e différence : je descends de mon skate.
2^e différence : je suis pas sur mon téléphone quand je traverse.
3^e différence : je porte des vêtements clairs.
4^e différence : je ne suis pas sur mon trottinette avant de traverser.
5^e différence : je traverse au passage piéton. 2^e différence : j'enlève mes écouteurs avant de traverser. 3^e différence : je porte des vêtements clairs.

Reponse du QCM : a, c et b.

Spécial
Sécurité routière

LE P'TIT MAG

du CME



Réalisation et impression : Ville de Guyancourt - Illustrations : Frepik



VISIBILITÉ DES CYCLISTES ET PIÉTONS : TOUS CONCERNÉS !



Les élus du CME ont choisi de poursuivre le travail de sensibilisation des précédents mandats sur la thématique de la sécurité routière. Ils vous présentent leur projet.

Pendant les mois d'hiver, de novembre à février, le nombre d'accidents impliquant des piétons augmente, en raison notamment des mauvaises conditions de visibilité. Comme nous avons remarqué que vous êtes de plus en plus nombreux à vous rendre à l'école ou à vos activités extrascolaires seuls, il nous a paru important de travailler sur la visibilité des piétons et cyclistes.

Nous avons donc décidé de vous remettre des stickers rétro-réfléchissants repositionnables qui vous permettront d'être plus visibles par les conducteurs. Nous avons eu la possibilité de créer, avec l'aide du service Communication de la Ville, 3 visuels différents. Nous espérons qu'ils vous plairont et que vous les porterez afin de circuler avec plus de sécurité !



QUELQUES CONSEILS

Comme tous les usagers de l'espace public, les piétons et les cyclistes ont des droits et des devoirs, établis par le Code de la route. Hors de question de mettre sa vie en danger !

À VÉLO



> Pour rester visible en toutes circonstances à vélo, tu dois t'assurer du bon fonctionnement et de l'entretien des feux, à l'avant comme à l'arrière, et disposer des dispositifs rétro-réfléchissants obligatoires.

> Il t'est également conseillé de porter, de jour comme de nuit, un casque et un gilet jaune haute visibilité (fluorescent et rétro-réfléchissant).

À PIED



En tant que piéton tu dois toujours être attentif à la situation de la rue, notamment lorsque tu mets un pied sur la chaussée.

> Lorsque tu marches dans la rue, écouter de la musique ou avoir une conversation en kit mains libres peut réduire ta concentration visuelle. Évite donc d'écouter la musique à un volume trop élevé pour percevoir les bruits environnants et reste particulièrement vigilant au moment de traverser.

> Pour être mieux vu lorsqu'il fait sombre, porte de préférence des vêtements de couleurs claires (manteaux, chaussures, sacs à dos...) ou munis de bandes de tissu rétro-réfléchissant. Tu peux aussi porter un sticker créé par le CME !

Les bandes réfléchissantes renvoient vers les conducteurs la lumière de leurs phares. La nuit, tu seras ainsi visible à plus de 150 m, au lieu de 30 m.



CHOISIS DONC LA BONNE TENUE POUR RESTER VISIBLE.
ET N'OUBLIE PAS QUE SI TU VOIS LES AUTRES USAGERS,
EUX NE TE VOIENT PAS FORCÉMENT !